



A la rentrée 2019-2020, trois parcours MIAGE de la licence informatique seront proposés : deux en initial (les parcours MIAGE-INFO et MIAGE-GESTION) ; un en alternance (le parcours MIAGE-ALTERNANCE). **L'accessibilité et les modalités de candidature aux parcours dépendent du diplôme d'origine :**

Origine	MIAGE-GESTION	MIAGE-INFO	MIAGE-Alternance
L2 ou L3 informatique (Nantes)		Accès de droit	Procédure de candidature à une formation sélective
L2 ou L3 info (autres universités)		Dossier de transfert	
DUT info ou Licence PRO info		Dossier de VA	
L2 ou L3 compta ou éco ou MIASH	Dossier de VA		
BTS SIO (SLAM ou SISR) DUT STID – DUT GEA BTS compta - DCG	Dossier de VA		

VA = *Validation des Acquis*

Pour les autres diplômes, nous contacter à [secretariat.miage@univ-nantes.fr](mailto:secretariat.miage@univ-nantes.fr).

### Informations sur les démarches administratives :

Lien pour candidater	Démarche	Période de candidature	Date de la commission
<a href="https://surf.univ-nantes.fr/login.jsf">https://surf.univ-nantes.fr/login.jsf</a>	Dossier VA (Validation des Acquis)	Ouverture des candidatures le <b>mercredi 10 avril</b>	<b>Lundi 3 juin</b>
	Dossier de candidature à une formation sélective	Dépôts de dossier au plus tard le <b>vendredi 24 mai</b>	
	Dossier de Transfert	A partir du <b>1<sup>er</sup> mars</b>	

A l'issue de la commission du 3 juin, les candidats admis en L3 MIAGE en initial (hors accès de droit) seront définis. Ils recevront par mail la décision de la commission et recevront



## Informations sur la procédure de candidature en L3 mention Informatique parcours MIAGE

Faculté des Sciences et des Techniques, Université de Nantes  
Année universitaire 2019-2020

quelques jours après la décision validée par la présidence de l'Université via la plateforme SURF.

Concernant la procédure pour la MIAGE-Alternance, la commission de recrutement du 3 juin permettra de sélectionner les candidats susceptibles de réaliser leur L3 MIAGE en alternance. Ils recevront par mail une convocation pour un entretien de 15 minutes qui aura lieu le 12 ou le 13 juin à la Faculté des Sciences et des Techniques de l'Université de Nantes (2 rue de la Houssinière, Nantes).

A l'issue des entretiens, les candidats seront informés via la plateforme SURF de leur classement sur liste principale ou complémentaire. Les étudiants admis sur liste principale recevront également par mail la procédure pour entamer les démarches de validation des contrats d'alternance.

### **N'hésitez pas à envoyer vos questions :**

- sur la formation à [secretariat.miage@univ-nantes.fr](mailto:secretariat.miage@univ-nantes.fr)
  - sur les questions administratives liées à l'alternance à [focal@univ-nantes.fr](mailto:focal@univ-nantes.fr)
  - sur les questions administratives au sujet des procédures de transfert, de validations des acquis ou de candidature à une formation sélective à [licences-sciences@univ-nantes.fr](mailto:licences-sciences@univ-nantes.fr)
-